



ETEX

Société Anonyme
Avenue de Tervueren 361
1150 Bruxelles
N° d'Entreprise: 0400.454.404

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2017 *Comptes consolidés*

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les résultats consolidés d'Etex à fin 2016.

Introduction

En 2016, les ventes mondiales d'Etex ont atteint 2.883 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 1,55 % sur une base comparable par rapport à 2015. En raison de taux de change défavorables et de changements dans le périmètre, cette hausse s'est traduite par une baisse de 5,6 % des ventes.

En Europe, les marchés allemands et français, dont nous avons ajusté la capacité de production à la baisse, sont restés faibles. À l'inverse, le Royaume-Uni a confirmé sa récente croissance, malgré le Brexit. De même, l'Europe centrale et de l'Est a continué sa solide expansion.

En Amérique latine, la croissance est soutenue principalement par l'Argentine et le Chili. Parallèlement, le Brésil a continué d'être affecté par la crise économique et politique qui secoue le pays. Comme prévu, la croissance du Pérou a décliné, car l'effet « El Niño » exceptionnel ne s'est pas répété. La Colombie a, quant à elle, été affectée par une longue grève des transports qui a touché tout le pays durant l'été.

Enfin, le Nigéria a profité d'une forte croissance organique, qui a considérablement diminué durant le dernier trimestre de l'exercice.

L'augmentation du REBITDA et l'amélioration des marges étaient avant tout soutenues par des coûts énergétiques réduits en Europe.

Fin décembre, la dette financière nette d'Etex s'élevait à 630 millions d'euros, par rapport aux 833 millions d'euros enregistrés l'année précédente. Ce chiffre inclut l'effet favorable des produits de la vente de l'activité de carreaux céramiques en Amérique latine ainsi que les effets du programme d'affacturage sans recours, mis sur pied dans le courant de l'année 2015. Ce programme a continué de se déployer et se chiffrait à 154 millions d'euros fin 2016 (contre 129 millions d'euros fin 2015).

En l'absence de ce programme, la dette financière nette se serait élevée à 784 millions d'euros. Etex continue de réduire son rapport endettement financier net / REBITDA, lequel s'élevait à 2,0x en 2015 contre 1,6x en 2016. Sans les répercussions positives du programme d'affacturage sans recours, ce ratio aurait diminué de 2,3x à 1,9x.

Modifications du périmètre de consolidation

2016 a été une année de changements majeurs pour le portefeuille.

Au premier semestre de l'année, Etex a acquis les sociétés britanniques John Brash et EOS Facades. John Brash fournit des liteaux de couverture en bois et EOS Facades des systèmes d'ossatures en acier pour des solutions

de construction sèche. De plus, Etex a annoncé la vente de sa société de pose de toitures Bracknell Roofing, implantée au Royaume-Uni.

En septembre 2016, Etex a vendu ses entreprises de carreaux céramiques, exclusivement implantées en Amérique latine (Chili, Pérou, Argentine et Colombie). Les ventes de cette activité s'élevaient à 255 millions d'euros en 2015.

Résultats consolidés

Compte de résultats

Après une année de résultats mitigés en 2015, le profit d'Etex après impôt a rebondi pour atteindre 130 millions d'euros en 2016 (contre 38 millions d'euros en 2015).

Etex Building Performance

En 2016, nos activités mondiales Etex Building Performance ont bénéficié de conditions de marché contrastées.

Dans l'ensemble, l'activité en Europe a progressé en 2016 par rapport à 2015.

En Europe, deux pôles de croissance ont contribué au rendement de cette division : le Royaume-Uni, et l'Europe centrale et de l'Est. La France et l'Allemagne, quant à elles, se sont stabilisées après plusieurs années de concurrence difficile au niveau des prix et des volumes.

Entre-temps, l'Europe du Sud et le Benelux ont continué sur le chemin de la reprise.

En Amérique latine, la nouvelle usine brésilienne de plaques de plâtre est confrontée à un environnement économique et politique difficile. De même, notre nouvelle usine en Indonésie doit faire face à une forte concurrence locale.

En Afrique, notre rendement au Nigéria a fortement rebondi, principalement grâce à l'effet de la stabilisation des prix du pétrole sur l'économie locale du pays, ainsi qu'au déploiement remarquable de notre marque Kalsi.

En général, le segment d'activité le plus important d'Etex – celui d'Etex Building Performance – a généré des ventes à hauteur de 1.437 millions d'euros, contre 1.432 millions d'euros en 2015. Cela correspond, sur une base comparable, à une augmentation de 4,2%.

Etex Roofing

Les ventes du segment de la couverture continuent d'être affectées par la dégradation des marchés agricoles européens, tout particulièrement en France et en Allemagne, et par la surcapacité structurelle du marché allemand des tuiles en béton et en terre cuite.

Après la fermeture de Vitry en France, fin 2015, et de Dorfen en Allemagne, dans le courant de 2016, Etex a décidé d'accélérer sa restructuration du segment de couverture européen avec l'annonce, fin 2016, de son intention de fermer sa chaîne de production de plaques ondulées d'Heidelberg et de regrouper les activités commerciales de Creaton et Eternit en Allemagne.

Malgré la menace du Brexit, nos activités de couverture se portent toujours bien au Royaume-Uni, appuyées par l'acquisition fructueuse de John Brash, un producteur local de liteaux en bois.

Dans l'ensemble, les ventes globales du Groupe du segment de la couverture ont atteint 888 millions d'euros, contre 940 millions d'euros en 2015, ce qui correspond, sur une base comparable, à une baisse de 1,5%.

Etex Façade

La division Etex Façade a continué de croître en 2016. Les ventes globales ont atteint 247 millions d'euros, contre 244 millions d'euros en 2015, ce qui équivaut, sur une base comparable, à une augmentation de 3,8%. Cette augmentation a été principalement déterminée par le succès des matériaux architecturaux de façade sur presque tous les marchés.

Etex Industry

La division Etex Industry a été touchée par la diminution des projets énergétiques en 2016. Les ventes globales ont atteint 158 millions d'euros, contre 165 millions d'euros en 2015, ce qui équivaut, sur une base comparable, à une baisse de 3,1%.

Carreaux céramiques pour sols et murs

Cette activité a été vendue en septembre 2016 et par conséquent, sa contribution est reprise dans les activités abandonnées du rapport financier.

Les ventes totales d'Etex se sont élevées à 2.883 millions d'euros.

Ce recul est principalement dû aux taux de change défavorables, diminuant nos chiffres de ventes d'environ 143 millions d'euros. L'impact négatif du changement de périmètre de consolidation se chiffre, quant à lui, à 72 millions d'euros. Cependant, cet effet a été partiellement compensé par l'évolution positive de la croissance organique d'Etex, représentant une augmentation d'environ 44 millions d'euros. Sur une base comparable, les ventes ont augmenté de 1,5%.

Le ratio de la marge brute sur les ventes s'élève à 29,9%, contre 28,0% en 2015. Quant à notre **marge brute** totale, il se chiffre à 861 millions d'euros.

Notre ratio frais généraux / chiffre d'affaires a atteint 21,0%, contre 20,1% l'année précédente.

Le résultat d'exploitation avant éléments non récurrents (REBIT) s'est élevé à 256 millions d'euros, soit 8,9% des ventes. En 2015, le REBIT atteignait 241 millions d'euros, soit 7,9% des ventes.

Les éléments non récurrents ont atteint -19 millions d'euros, produisant un résultat d'exploitation (**EBIT**) de 237 millions d'euros, contre 129 millions d'euros en 2015.

Par conséquent, **le bénéfice net du Groupe** a augmenté considérablement pour passer de 36 millions d'euros à 127 millions d'euros.

Le **bénéfice récurrent net du Groupe** a augmenté en passant de 126 millions d'euros à 135 millions d'euros.

La dette financière nette du Groupe s'est élevée à 630 millions d'euros, contre 833 millions d'euros l'année précédente. L'évolution de la dette nette a bénéficié de la vente de nos activités de carreaux céramiques. Cette dette nette comprend aussi les répercussions positives découlant d'un programme d'affacturage sans recours adopté en 2015 et se chiffrant à 154 millions d'euros en 2016 (contre 129 millions d'euros en 2015). En l'absence de ce programme d'affacturage sans recours, la dette nette aurait été de 784 millions d'euros, soit une baisse de 178 millions d'euros.

Une étape importante du refinancement d'Etex a été franchie en 2016 avec la réussite d'un financement Schuldschein de 300 millions d'euros avec une combinaison d'échéances de 5 et 7 ans, associant des tranches de taux révisables et fixes. Cette transaction Schuldschein a été conçue pour refinancer l'emprunt obligataire de 400 millions d'euros à rembourser en mars 2017.

Bilan

La valeur **des immobilisations corporelles** d'Etex a légèrement diminué pour atteindre 1.581 millions d'euros, contre 1.716 millions en 2015 ou 1.622 millions d'euros sans les activités de carreaux céramiques cédées.

Les dépenses en capital (en ce compris les immobilisations incorporelles) ont atteint 137 millions d'euros, par rapport aux amortissements récurrents de 161 millions d'euros. En Lituanie, nous avons achevé la construction d'une nouvelle ligne de production afin de soutenir notre activité Façade grandissante.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont atteint 398 millions d'euros après un amortissement régulier.

En termes nominaux, notre **fonds de roulement hors liquidités** a diminué pour atteindre 312 millions d'euros en 2015 (272 millions d'euros en l'absence des activités de carreaux céramiques cédées), contre 249 millions d'euros en 2016, si nous ne tenons pas compte des répercussions favorables du programme d'affacturage sans recours (154 millions d'euros). Notre **rentabilité réelle des capitaux investis** est passée de 5,2% à 10,1%. En l'absence de l'impact des éléments non récurrents, la **rentabilité récurrente des capitaux investis** aurait augmenté pour atteindre 10,9% en 2016, contre 9,8% en 2015.

Le total des fonds propres attribuable aux actionnaires d'Etex s'élevait à 860 millions d'euros, soit une baisse de 23 millions d'euros par rapport à 2015. Les principaux facteurs expliquant ce changement sont les différences de change et l'augmentation des passifs liés aux avantages du personnel suite à la baisse des taux d'intérêts. Les autres facteurs incluent le paiement de dividendes et le bénéfice de l'année se chiffrant à 130 millions d'euros.

Risques et incertitudes

Etex est exposé aux risques inhérents à son domaine d'activité. À cet égard, nous prenons les mesures nécessaires pour couvrir ces risques à travers des polices d'assurance adéquates et des mesures internes spécifiques. Entièrement opérationnel depuis 2011, notre département d'audit interne suit de près toutes nos sociétés suivant un cycle rotatif de trois ans.

Les risques concernent généralement la responsabilité à l'égard de tiers et en matière de produits, les dommages aux biens, les interruptions temporaires d'activité, la responsabilité de l'employeur et, dans certains cas, les risques de crédit.

Etex est actif aux quatre coins du monde. Dès lors, le Groupe est exposé aux répercussions des fluctuations des cours de change sur ses revenus, ses coûts et ses éléments d'actif et de passif naissant en dehors de la zone euro. En 2016, nous avons poursuivi nos politiques soigneusement étudiées pour contrer ces risques.

La demande de matériaux de construction est principalement liée à la croissance de la population et à la prospérité du pays. L'évolution des paramètres macroéconomiques – en ce compris la croissance du PIB, les dépenses publiques, les taux d'intérêt et les politiques gouvernementales – constitue également un facteur clé dans ce domaine.

Nous parvenons à diversifier les risques à travers l'étendue géographique de nos activités et notre portefeuille bien étoffé. De plus, notre importante implication pour la construction résidentielle, commerciale et industrielle, ainsi que nos projets de rénovation et de nouveaux logements, assurent également notre diversification.

Etex utilise une large gamme de matières premières pour fabriquer ses produits. Par exemple, le ciment est sans conteste un matériau clé, en général largement disponible auprès de plusieurs fournisseurs. Par ailleurs, les fibres que nous utilisons pour renforcer certains produits proviennent d'un nombre limité de sociétés situées au Japon et en Chine, avec lesquelles Etex a forgé des relations durables, concrétisées par des contrats de long terme. En ce qui concerne les ressources naturelles telles que l'argile ou le gypse, les fournitures en matières premières sont soit la propriété du Groupe soit sécurisées par des contrats à long terme.

Nos coûts énergétiques sont significatifs, tant pour la production de produits spécifiques, que pour la transformation des matières premières de nos fournisseurs. C'est pourquoi nous ne cessons de mettre en place des mesures pour réduire notre consommation énergétique.

Par le passé, certaines sociétés d'Etex ont utilisé, à notre plus grand regret, de l'amiante comme matière première. Elles sont aujourd'hui exposées à des litiges initiés par des personnes souffrant de maladies liées à l'amiante. Nous nous engageons à assurer le versement d'une juste indemnisation aux personnes souffrant d'une maladie liée directement à notre ancienne utilisation de l'amiante. Ces coûts d'indemnisation sont couverts par la sécurité sociale, par les compagnies d'assurances concernées ainsi que par fonds propres. Compte tenu de la durée de latence liée à certaines de ces maladies, le Groupe continuera à être exposé à ce risque à moyen terme.

Recherche et Développement (R&D)

Innovation

En 2016, nous avons procédé à une mise à jour majeure de notre roadmap d'innovation, de notre pipeline, de notre processus et de notre culture. L'innovation dans l'industrie de la construction est lente par nature. De ce fait, nous concentrons nos efforts sur la recherche de synergies et partageons nos ressources et notre savoir-faire, fondés sur des innovations et solutions existantes. Cette attitude permet d'économiser du temps et de l'argent, en plus de créer davantage de valeur pour nos clients.

Informations aux intervenants

Nos sociétés à travers le monde ont développé des canaux de communication locaux, qui informent nos employés des tenants et aboutissants de leurs organisations. Les structures locales de représentation des employés sont en place et, à l'échelle européenne, le Comité d'entreprise européen organise des réunions annuelles. À l'échelle du Groupe, nous maintenons un lien avec nos employés au moyen de notre revue interne papier « Etex World » et de notre plate-forme intranet « espresso ».

Chaque année, nos actionnaires sont conviés à l'assemblée générale des actionnaires d'Etex. Nos partenaires bancaires sont invités à notre forum d'information, qui a lieu deux fois par an.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le Conseil d'Administration d'Etex S.A. n'a pas connaissance d'événements qui seraient survenus entre la date de clôture des comptes et la date de leur arrêté et qui seraient de nature à affecter substantiellement les comptes présentés.

Perspectives pour 2017

Au vu des conditions de marché actuelles, nous pouvons espérer une nouvelle croissance modeste de notre chiffre d'affaires, de notre bénéfice récurrent avant impôts et de notre flux de trésorerie disponible en 2017.

Les marchés de la construction européens semblent se stabiliser ou se redresser progressivement. C'est notamment le cas de la France, du Benelux et de l'Europe centrale. Parallèlement, le Royaume-Uni continue de bénéficier d'un bon environnement économique, malgré la menace du Brexit.

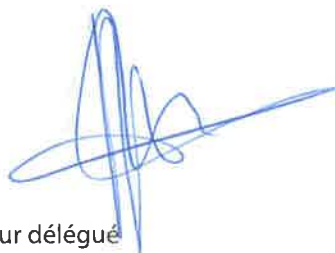
Les pays d'Amérique latine où nous sommes actifs semblent confirmer la reprise qui a débuté au second semestre de 2015. Le Brésil est la seule exception notable à cette tendance.

Dans cette conjoncture économique fragile, le portefeuille diversifié et équilibré d'Etex – tant en matière de marchés que d'applications – reste sans conteste l'un de nos plus grands atouts.

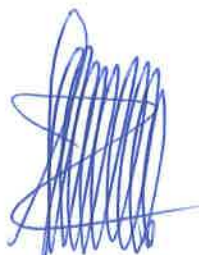
Emoluments des commissaires

Conformément à l'article 134 du Code des Sociétés, nous vous mentionnons que durant l'exercice 2016, Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises, et les sociétés avec lesquelles le Commissaire collabore sur le plan professionnel, ont reçu des honoraires s'élevant à € 2.2 millions pour les travaux d'audit.

Bruxelles, le 24 mars 2017



P. VAN OYEN
Administrateur délégué



J.L. de CARTIER de MARCHIENNE
Président du Conseil d'Administration

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société Etex SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que les annexes (formant ensemble « les Comptes Consolidés ») et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de Etex SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base des normes internationales d'informations financières (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 3.251.679 ('000) et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 127.198 ('000) attribuable aux actionnaires du groupe.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union européenne. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Consolidés.

**Rapport du commissaire du 24 mars 2017 sur les Comptes Consolidés
de Etex SA pour l'exercice clos
le 31 décembre 2016 (suite)**

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés conformément à l'article 119 du Code des Sociétés.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme complémentaire applicable émise par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises comme publié au Moniteur Belge en date du 28 août 2013 (la «Norme Complémentaire»), notre responsabilité est d'effectuer certaines procédures, dans tous les aspects significatifs, sur le respect de certaines obligations légales et réglementaires, comme défini par la Norme Complémentaire. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Consolidés:

- Le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 24 mars 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Eric Golenvaux
Associé*

*Agissant au nom d'une SPRL

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Etex SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de Etex SA (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 1.528.963.575 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 33.821.887.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA's ») telles qu'elles ont été adoptés en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Rapport du commissaire du 24 mars 2017 sur les Comptes Annuels
de Etex SA pour l'exercice clos
le 31 décembre 2016 (suite)**

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés («C. Soc») du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du C. Soc et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA's applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:


- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels, établi conformément aux articles 95 et 96 du C. Soc et à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

**Rapport du commissaire du 24 mars 2017 sur les Comptes Annuels
de Etex SA pour l'exercice clos
le 31 décembre 2016 (suite)**

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du C. Soc.

Diegem, le 24 mars 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représenté par



Eric Golenvaux
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

Ref: 17/EG/0051